



## Communiqué de presse : baisse du niveau de vie des retraité·e·s selon le C.O.R.

Le rapport annuel du Conseil d'Orientation des Retraites rassure les responsables politiques et la partie des économistes qui pense comme eux : la part des dépenses de retraite dans le PIB, passé le dur moment de la crise sanitaire, va baisser continuellement et sûrement, de 13,6 % avant la crise, elle arriverait entre 11,6 et 13,4 % en 2070, selon les scénarios économiques. Il y aura bien plus de personnes en retraite, mais elles se partageront un plus petit « gâteau », une plus petite pension par rapport au salaire moyen.

### Les pensions chutent d'un tiers

Même si rien ne change, si aucune régression sociale nouvelle n'est imposée, le niveau de vie des retraité·e·s va baisser, à cause du cumul de l'application de toutes les « réformes » des retraites :

- pour les personnes en retraite, l'indexation des pensions sur l'inflation et non plus du salaire moyen qui augmente bien plus,
- pour les retraitables, l'augmentation automatique de la durée de cotisation, renforcée par la décote.

Aujourd'hui, en moyenne, la pension de 1 537 € représente 65 % du salaire moyen de 2 382 €. En 2070, elle ne serait que de 40 à 46 %, soit une chute d'un tiers. La pension sera bien inférieure au salaire.

Aujourd'hui, déjà près d'un·e retraité·e sur trois n'a pas 1 000 € brut par mois et 4 sur 10 survivent avec le minimum de pension. Demain...

### Le niveau de vie diminue d'un quart

Le niveau de vie des retraité·e·s est présenté comme élevé. En effet, comme l'explique la DREES, cette statistique prend en compte la pension, mais aussi le patrimoine qui s'accumule avec l'âge et augmente le revenu statistique des retraité·e·s. Le niveau de vie pour les retraité·e·s est aussi augmenté mathématiquement car il est obtenu par le revenu du ménage divisé par le nombre de personnes dans le ménage, en général seulement 2 car les enfants ne vivent plus au foyer. Cette statistique gonfle le revenu des retraité·e·s qu'elle évalue aujourd'hui à 103 % de celui de l'ensemble de la population.

L'examen du revenu moyen des ménages se révèle moins généreux pour les retraité·e·s : 3 060 € pour l'ensemble des ménages de deux personnes, 2 740 € pour un ménage à deux comprenant un retraité·e, 2 570 € pour un ménage de deux retraité·e·s.

Le rapport du COR montre une évolution dramatique du niveau de vie ainsi mesuré des personnes en retraite. De 103 % aujourd'hui (les revenus du retraité et de l'actif sont quasiment égaux), il diminuerait rapidement, entre 96 et 97 % en 2030 et entre 73 et 83 % en 2070, soit une baisse d'un quart.

**Chute des pensions d'un tiers, baisse du niveau de vie d'un quart pour les personnes qui sont et qui vont être en retraite : les gouvernements ont fait le choix de sacrifier les aîné·e·s.** Leur vision productiviste de la société n'a que faire des vieilles et vieux qu'ils considèrent improductifs, inutiles, parfois même de n'être qu'un coût.

Les retraité·e·s ont des droits, gagnés par le travail de l'ancien salarié et par toutes les cotisations versées. Ils assurent un rôle social indéniable par un bénévolat associatif, par des fonctions politiques, particulièrement dans les communes. Ils doivent être reconnus à leur juste valeur, des citoyen·ne·s contributeurs de liens sociaux et d'emplois.

Paris, le 12 janvier 2021